



PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2023

28/10 - 09h30 – Cholet
29 rue Paul Bouyx

30/41 clubs présents ou représentés : Le Mans BC, Angers BCRR, Bridge club Sud Loire, Cholet, Bridge Scrabble Atlantique, Vigneux, Nantes BAA, Château-Gontier, la Ferté-Bernard, Saumur, Angers BC, Mayenne, Thouars, Laval, Mesquer-Quimiac, Pornic, Avrillé, Nantes BCN, BC Côte de Lumière, Les Ponts-de Cé, Nort BC, Sablé, La Flèche, Ancenis, CB des Amis de Préfailles, les Herbiers, BC Côte d'Amour, Chemillé, Chinon, BC Pays

Maraîchin,

Nouveaux clubs (sans droit de vote) : Bridge Club Herbretais, Cercle de Bridge le Cormier

Excusés : Le Mans 4 AS, Bridge A Tout Cœur 44 (BAC 44), Sautron, BC Islais, Noirmoutier, Angers ASPTT.

Absents : Cercle Louis XVI, BC Poulignennais, Baugé BC, Castelbriantais BC, Nantes Erdre.

Membres du Comité présents : **Jean-Paul NOURY** (Président), **Bernard ROBINET** (1^{er} vice-Président), **Dominique GOUARD** (vice-Pdt compétitions), **Euriell QUERAN** (vice-Présidente com. et développement), **Jacques BLIN** (dir. compétitions), **Béatrice GRATON** (trésorière), **Serge BREVET** (secrétaire général), **Pierre CHEVREUL** (délégué APR), **Jean-Yves GRAND** (Jeunesse, cadets, juniors), **Jean LECOQ** (sensibilisation compétitions), **Catherine PAVERO** (motivation Challenge, Espérance), **Nadine PULY-CHAMPAGNE** (relations clubs et recrutement), **Patrick ROCTON** (arbitrage et assist. Compétitions), **Catherine SIMON** (scolaires)

Excusées : Claudine LANTA (enseignement) et Huguette AMBROISE (commissions marchés/finances)

Membres CRED présents : Gérard FLEURENCE (Président), Yves MONTESSUY (vice-Président), Dominique CHAUVIRE et Jean-Louis BERSON (membres)

Invité présent : Yves COLLONGUES (vérificateur aux comptes)

Secrétaire de séance : Anne Loriquer

ORDRE DU JOUR

- I. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE**
- II. **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2022/2023**
- III. **COMPETITIONS**
- IV. **COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT**
- V. **PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2023**
- VI. **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024**
- VII. **RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES**
- VIII. **QUESTIONS DIVERSES DES PRESIDENTS DE CLUB**
- IX. **VOTE DES RESOLUTIONS**
- X. **RAPPORT DU PRESIDENT DE LA CRED**

***** AGE*****

- XI. **REMISE DES MEDAILLES**
- XII. **CELEBRATION DES CHAMPIONS DU COMITE**

Selon les statuts, seuls les Présidents de club ou leur représentant dûment mandaté ont droit de vote.
Une feuille d'émargement a été établie pour les votants.

30 clubs sont présents ou représentés ce jour, ils représentent 3424 licenciés au 30/06/23.
Le quorum étant de 22 clubs minimum représentant au moins 1921 licenciés du Comité, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Une résolution est approuvée lorsqu'elle recueille en sa faveur la majorité des droits de vote valablement exprimés hors bulletin blancs ou nul.

La séance débute à 09h40

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

PV envoyé lors de la convocation

✓ *L'assemblée approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'AG du 09 octobre 2022 ?*

Oui à l'unanimité

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2021/2022

Présentation de Jean-Paul Noury, Président

« Chères Présidentes, chers Présidents, chers amis,

Je remercie chaleureusement le président du club de Cholet et toute son équipe qui nous font le plaisir de nous recevoir.

Je vous remercie de votre participation à cette assemblée générale traditionnelle. Vous êtes aujourd'hui 30 clubs présents ou représentés, recouvrant 89.1% de nos licenciés au 30/06/23.

Nous n'aurons malheureusement pas la présence de notre Président de la Fédération qui avait pourtant exprimé le souhait d'être parmi nous, mais le calendrier a dû être modifié à la Fédération qui tenait hier et aujourd'hui son assemblée et un Conseil Fédéral. J'ai décidé de ne pas participer !

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux présidents de l'Angers Bridge Club, **Rémy Crétin** et celui du Bridge Club de Nantes **Yves Collongues**, ainsi que **Christiane Thirion** nouvelle présidente de Château Gontier qui succède à Alain Guiouillier, président pendant 11 ans, **Francis Crine** du Bridge Club Islais, **Brigitte Fauconnet** du Bridge Club de Mesquer (représentée ce jour par Jérôme Gratzmuller,) et **Francis Perron** du Bridge Club Sud Loire (ex Beaulieu), représenté par Roselyne Seigneuret.

Nous recevons également 2 nouveaux présidents représentant de nouveaux clubs issus d'une scission, le Bridge Club Herbretais des Herbiers, **Michel Delhomeau** et le Cercle de Bridge Le Cormier de la Plaine sur mer, **Philippe Simon**.

Cette situation, nous ne la souhaitons pas mais la liberté d'association existe ! Je formule à titre personnel le regret que des questions de personnes n'aient pas pu être surmontées dans l'intérêt du bridge et des bridgeurs.

Je soulève mon chapeau au nouveau président du club de Pornic **Dominique Régnauld** qui, je le crois, se serait bien passé de ce retour en responsabilité.

Jusqu'à mardi dernier, je me réjouissais de n'avoir pas à déplorer le décès de membres engagés dans la vie du comité.

Nous avons appris avec douleur le décès de Daniel Champrigaud, apprécié de tous, dont la cérémonie d'adieu se déroule en ce moment même. En sa mémoire, et en celle de ceux que nous aurions oubliés, je vous prie de leur dédier une minute de silence.

Où en est le bridge ?

La progression des effectifs nationaux a été de 2,9% atteignant 74000 licenciés avec un peu plus de 1500 licenciés numériques non affectés dans un club. Un effort significatif a été accompli depuis un an sous l'impulsion de Jean Pierre Desmoulins, membre du Comité Directeur.

La création du réseau de développement a permis de relayer l'action au sein des comités, et vous avez déjà bien travaillé pour stimuler ce recrutement.

Les résultats sont encore très insuffisants puisque la Fédération a vu son nombre de licenciés progresser de 2,4%, par rapport à la même date de l'année dernière, et légèrement mieux pour notre Comité qui voit ses effectifs également progresser de 2,6% au 28/10/23.

Je voudrais saluer l'initiative de la Fédération quant à la mise en place de 2 propositions d'appel à projet et de traitement des difficultés des clubs.

Mais Euriell nous en reparlera tout à l'heure. J'en profite pour accueillir **Léna Naulet**, jeune apprentie dans une formation « Communication », qui sera à votre disposition à mi-temps pour vous accompagner dans les domaines du recrutement, de l'événementiel, du rafraîchissement de nos sites internet, de la communication sur les réseaux sociaux avec un titre qui a généré une découverte pour moi, Community Manager. Et maintenant vous savez à quoi cela peut servir.

Je tiens à remercier **Eric Barba** associé à toute cette opération.

Ces premiers résultats nous permettent d'espérer franchir la barre des 4000 licenciés, quand nous avons 3835 licenciés au 30 juin 2023. Mais rappelons que nous étions à 4450 en juin 2020. Il y a encore du travail...

S'agissant des compétitions, **Dominique Goumard** vous en parlera mais là le redressement est en bonne voie. Le nombre d'équipes participant à des compétitions est en forte augmentation grâce aux Challenges Promotion et aux Honneurs. Signalons que nous avons été le 2^{ème} comité français quant au nombre de participants (8% du total des participants quand notre poids national est de 4,5%).

Les autres compétitions sont stables en nombre de participants (Excellence et Interclubs), mais mentionnons que les tournois de régularité ont vu leur fréquentation augmenter de 13% ce qui traduit la bonne santé du bridge loisir.

Je souhaite néanmoins évoquer la situation des tournois de ville dont un grand nombre a dû être annulé faute de participants suffisants.

Il nous apparaît nécessaire de revoir l'organisation pour rendre plus attractif ces manifestations, avec quelques idées : 2 séances séparées par un buffet, regroupement entre villes proches, révision du niveau des prix et leur répartition entre les différents niveaux...toutes idées seront les bienvenues.

Puisque j'ai évoqué les Interclubs, je remercie en votre nom l'équipe du Mans et sa Présidente car nous avons enregistré un taux de satisfaction très fort des participants, tant par les locaux, que pour l'accueil et la convivialité.

Nous aurons le grand plaisir de nous retrouver en nombre à Cholet les 13 et 14 avril prochain, et je remercie par avance toute l'équipe autour de son Président **Jean François Defontaine** qui a le privilège de l'expérience puisque nous avons fait ces Interclubs en 2017 sous la houlette de **Jean Noël Brossolette**.

Nous devons d'ores et déjà réfléchir aux Interclubs de 2025 qui devaient se tenir à Pornic mais les événements signalés ci-avant font que malheureusement nous devons trouver un autre lieu de rassemblement.

Béatrice vous parlera des comptes clos au 30 juin revus par notre contrôleur des comptes **Yves Collongues**, que je remercie à la fois pour le travail passé, et d'avoir accepté de poursuivre sa mission malgré les charges nouvelles qui sont les siennes désormais.

Les chiffres clés à retenir sont de mon point de vue les suivants au titre du dernier exercice :

- Trésorerie stable
- Frais fixes annuels soumis à l'inflation 85 000 euros
- Marges contributives : Licences 35 000 euros (38%)
Compétitions 56 000 euros (62%)

Notre réflexion soumise à l'approbation du Conseil d'administration concernant les statuts nous conduit à vous proposer des modifications qui n'ont d'autres motifs que de donner plus de fluidité à l'occasion des élections dans la composition de la liste du Conseil d'Administration. Nous traiterons cette question dans l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra tout à l'heure.

Cette année a encore été marquée par des réunions de la CRED qui tiennent pour l'essentiel à des comportements non acceptables de certains joueurs tant à l'égard d'autres joueurs que des arbitres.

Jé ne céderai pas à la facilité sur ces questions car nous devons considérer le bridge comme une activité noble et respectueuse. Puisse le rugby nous inspirer ? Keep Bridge clean and friendly

J'exprime devant vous la fierté du Comité d'Anjou d'avoir cette année encore des jeunes, et des moins jeunes, qui se sont illustrés dans des compétitions nationales ou internationales. Certains sont là et nous sommes très heureux de les recevoir, de les féliciter et de les honorer.

Des projets et des ambitions pour l'année à venir :

- Dépasser le seuil des 4000 licenciés
- Soutenir les clubs dans leur développement et leur communication.
- Augmenter la participation aux compétitions en renouvelant l'expérience des challenges « Promotion »
- Faire digérer la trop complexe réforme des indices de valeur et de compétitions, du nom des catégories (pourquoi faire ?)
- Développer notre présence chez les scolaires
- Redéployer la formation dans les Grandes Ecoles
- Assurer la mise en place d'une nouvelle compétition très conviviale : le Top 8

Un programme dont la réalisation ne dépend que de vous, car nous sommes convaincus qu'une bonne Fédération, qu'un bon Comité sont des entités dont la réussite dépend exclusivement des clubs et de leur dynamisme.

Merci de votre écoute et prêt à renvoyer l'ascenseur en répondant à vos questions. »

Jean Paul Noury

III. COMPETITIONS

La parole est donnée à Dominique GOUARD, vice-Président compétitions

Cf Annexe 1 projetée lors de l'AG et ci-jointe

Pour la 2ème année consécutive, le Comité a organisé une réunion en visioconférence mi-septembre avec les responsables compétitions des clubs. Cette réunion permet d'aborder les projets et nouveautés de l'année et de répondre aux interrogations. Il est constaté un décalage entre la méconnaissance de certains clubs des règlements des compétitions et le peu de personnes présentes à cette réunion. Dominique GOUARD rappelle que les clubs sont le lien indispensable entre le Comité et les joueurs.

Principes des IC

- Retour plutôt positif néanmoins certains retours concernant la fourchette trop large en Performance.
- En outre, en ce début de saison, le Comité a dû revoir les seuils d'exemption de ½ FC pour les Performance.

L'IC/2 d'exemption est passé de 118 à 130

L'IC/4 d'exemption est passé de 236 à 260.

- Dérogations : les demandes sont examinées au cas par cas. Globalement les Open sont très sécurisés et le Comité est plus souple pour les épreuves catégorielles : Senior, Dame, Mixte.
- Les Challenges peuvent jouer en Performance sous réserve de respecter les seuils catégoriels. Nouveauté depuis l'AG : la FFB a augmenté l'IC individuel maximum pour jouer en Challenge. Ainsi dorénavant :
Challenge par Paire : IC maximum de la paire 82 avec IC individuel max de 45 (un IC 45 doit donc jouer avec un 37 max).
Challenge par Quatre : IC maximum de l'équipe 164 avec IC individuel max de 45 (2 IC 45 et 2 IC 37 max).

Suite à la présentation, avez-vous des questions ?

Avrillé : Tho PHAM insiste sur l'écart entre la volonté fédérale d'amener en compétition les nouveaux joueurs et le peu de compétitions existantes qui leurs sont dédiées : seulement une FN/2 en Espérance, plus de ½ FC, FC, ni de compétition par 4. Les joueurs novices souhaitent jouer les différents stades et des compétitions de leur niveau. Les Challenges ne sont pas adaptés aux Espérance. En outre, en Challenge, une FC directement... Un sentiment général d'approche purement financière et non plus sportive...

↳ Dominique GOUMARD répond que malheureusement cet état de fait vient principalement de la difficulté à organiser des compétitions en Espérance. La saison dernière encore, une FC Espérance a été organisée et a dû être annulée faute de combattant. Si une vraie demande se confirme le Comité pourra proposer des compétitions.
Cette année, le TOP 8 est une vraie opportunité pour les nouveaux joueurs justement. Il permet d'amener des débutants en compétitions ;

T. PHAM aborde également le sujet des doublés PE : à quoi servent-ils concrètement alors qu'ils ne comptent que pour une infime partie dans le calcul de l'IC mais principalement pour l'IV.

↳ Dominique GOUMARD : l'idée de base des challenges étaient une qualification pour la FC en jouant dans les clubs sauf que certains travaillent donc possibilité également de jouer la FC sans jouer en club. L'idée était de donner envie de jouer en compétition et de rassurer les joueurs à travers la multiplicité des tournois en clubs. Le doublé des PE était une incitation supplémentaire et qui a profité aux joueurs mais également aux clubs qui ont vu leur fréquentation en tournoi de régularité augmenter. Du lien recrée et/ou confirmé, des joueurs plus expérimentés en arrivant en FC, des PE supplémentaires et une envie de participer à plus de compétitions. Tout le monde s'y est retrouvé il semble.

Laurent LIPSZYC (APR) : les PE ne comptent pas pour les IC.

↳ Dominique GOUMARD : tout cela devrait se stabiliser. Les PE doublés et gagnés en tournoi de régularité servent effectivement principalement à l'IV mais les PE gagnés en FC Challenge comptent bien pour l'IC ; De ce fait les joueurs « loisirs » verront leur IV augmenter et les compétiteurs verront leur IC varier en fonction de leurs résultats en compétition fédérale comme pour tous les autres compétiteurs.

Tho PHAM : pourquoi pas une licence « loisir » ?

↳ Dominique GOUMARD : un tournoi de régularité est organisé grâce à un logiciel fédéral, l'arbitre, les enseignants... sont formés grâce aux formations fédérales aussi. Il y a l'assurance des joueurs puis les outils mis à disposition de la FFB (cours en ligne, jeux en ligne) Pour rappel, la licence est à 37€/an.

En Performance, la fourchette est trop large entre les IC.

↳ Dominique GOUMARD : effectivement et pour exemple en Honneur l'an passé : IV de 88 à 120 par paire soit un delta de 32. Or cette saison en Performance (ex Honneur) : IC de 34 à 136 par paire soit un delta de 62 !!! C'est un vrai sujet qui est déjà remonté à la FFB et qui sera probablement réévalué pour la saison prochaine.

Jean-Paul Noury conclue ces échanges en précisant que ces remarques seront remontées à la fédération.

Laurent LIPSYC : TOP 8 : il relate la difficulté pour certains joueurs de s'inscrire sans connaître ni la date ni le lieu des rencontres et il préconise de faire l'inverse.

Challenge : il déplore toujours le fait que les actifs n'ont pas de possibilité de jouer une FC en présentiel.

↳ Dominique GOUARD répond que cette 1^{ère} année TOP 8 fera bien évidemment l'objet de retours qui seront étudiés afin d'optimiser ce projet prometteur. Il remercie les clubs qui ont pu s'imprégner de ce projet et motiver leurs joueurs.

Pour les challenges, il est de nouveau question d'offre et de demande. A ce jour le trop peu de personnes actives ne permet pas de créer plusieurs centres en week-end.

Dominique GOUARD informe que cette année, grâce à une participation importante en Promotion et au Challenge de l'Anjou. Le Comité a décidé d'attribuer des récompenses financières à bon nombre de joueurs (fortement orientées vers les Promotions de la saison).

Initiative saluée par l'assemblée.

Béatrice GRATON appelle les clubs concernés à venir récupérer les enveloppes pour une remise des chèques, en club, à leurs joueurs.

IV. COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT

Présentation par Euriell QUERAN, vice-Présidente communication-développement

Point développement 2023-2024

« Où en sommes-nous ?

Rappel : le réseau développement a été créé l'année dernière par la FFB afin de redynamiser le bridge et d'aider les clubs et les comités dans leur développement et recrutement. Aujourd'hui le réseau est en place et le comité d'Anjou fait office d'exemple pour de nombreux comités par rapport aux différentes actions menées dès cette année. Je rappelle l'objectif fixé par la FFB : 10 % de recrutement chaque année. 10% pour que le bridge se redéveloppe à nouveau en France (et palie à la perte que nous subissons chaque année).

Pour ce faire, avec Eric Barba :

Nous avons mis en place une opération de grande envergure dans les journaux de la région. Elle consistait à un publi-reportage en juin et en septembre ainsi que des publicités individuelles pour chaque club. Nous y avons également intégré une partie digitale sur 2 semaines financée entièrement par la FFB comme programme pilote. Les résultats de ces dernières sont plutôt satisfaisants avec plus de 900 000 impressions, une visibilité à 73% et un bon taux de clics.

Nous attendons encore les retours de nombreux clubs avec leurs fiches de nouveaux contacts (à ce jour 8 reçus), afin de faire le point sur ces différentes opérations mais qui sont toujours en cours dans certains clubs.

Sur les 8 clubs reçus, ce qui revient le plus souvent :

- Le bouche à oreille / Ami d'un membre du club
- Internet
- Marché +++
- Foire / Portes ouvertes
- Soirée découverte
- Animation dans des hypermarchés (Leclerc, Intermarché...)

La campagne presse marche en complément de toutes les actions menées afin de multiplier les canaux de communications.

Léna, a intégré le poste de Community Manager fin août. Elle travaille actuellement 2 jours par semaine et passera la semaine prochaine à 3 jours (du lundi au mercredi). Elle est en charge de la communication au sein du comité et de la mise en place de nouveaux outils pour nous aider dans la communication et surtout dans le recrutement et le développement du comité. Surtout n'hésitez pas à la contacter pour lui demander de l'aide dans la confection de vos affiches, flyers, site internet et j'en passe.... Elle peut vous fournir de nombreux conseils et vous aider dans la mise en place d'événements ou actions pour vous développer.



Nous avons créé la page Facebook du comité. L'objectif de cet outil : rester informé des dernières actualités du comité, des événements à venir. Nous partagerons également des articles intéressants, des vidéos instructives et des anecdotes amusantes autour du bridge.

Nous étudions actuellement la création d'un nouveau site internet afin de le remettre au goût du jour. Vous serez prochainement contacté via un questionnaire en ligne afin de connaître vos besoins et vos souhaits sur ce futur outil.

Léna a également participé à la création d'affiches pour la FAC des Arts et Métiers d'Angers. En effet, initié par Viviane Michaud et ses élèves de l'année dernière, elle relance le projet de découverte du Bridge cette année le 9 novembre prochain. N'hésitez pas également pour ceux qui le souhaitent à prendre contact avec les grandes écoles de votre ville.

La FFB a également lancé un appel à projets clubs afin d'utiliser les fonds de sauvegarde et de développement accumulés pendant la période « COVID ». L'objectif de ce dispositif est d'aider financièrement un ou plusieurs clubs porteurs d'un projet de développement par un cofinancement FFB-Comité. Pour ce faire il y a un formulaire de demande à remplir. La première date limite pour les dépôts de dossiers est le 31 décembre 2023 puis le 30 avril 2024 pour la seconde session. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour avoir toutes les informations.

Je rappelle que certains clubs n'ont toujours pas, ou n'ont plus, de Délégué Développements (DD). Je vous invite donc à chercher une nouvelle personne qui pourrait prendre cette place et nous en informer Léna et moi afin de prendre contact avec elle. Cela nous permet vraiment d'avancer sur les projets des clubs et de vous aider dans votre développement. »

Euriell QUERAN

V. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022 ET DU BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Présentation de Béatrice GRATON, trésorière

Cf Annexe 2 projetée lors de l'AG et ci-jointe

BILAN

La trésorerie est en baisse de près de 3000€.

Les produits à recevoir et les charges à payer ont un différentiel négatif de 4000€ ce qui va impacter la trésorerie.

Au passif nous allons absorber la totalité de la provision pour le développement avec l'opération de communication de septembre. L'opération de juin s'élevant à 5 700€ a été passée en charge. Il restera 4000€ à enregistrer en charge sur l'exercice prochain (coût total de cette campagne : 26 000€ sur juin et septembre).

Nous allons refacturer certains clubs pour les parutions supplémentaires.

COMPTE DE RESULTAT

La marge sur les licences s'élève à 35 300€

La marge sur les compétitions s'élève à 48 000€

Les épreuves /4 sont loin d'avoir atteint le niveau de recettes de 2019 (72 000€ en 2023 contre 153 000€ en 2019). Bonne participation aux challenges avec un pot d'après tournoi offert par le comité (2100€ reversés aux clubs recevant).

Nous allons reverser 2220€ aux joueurs qui se sont distingués dans les épreuves de Challenge, Challenge de l'Anjou ainsi qu'en finale nationale Interclubs D5.

Notons que l'interclub dans la ville du Mans a entraîné un déficit de 9000€. Moins que ce qui était budgétisé grâce à Nadine et son équipe dynamique.

Notons la forte augmentation des dépenses en faveur des scolaires et grandes écoles (5900€ contre 2200€ en 21/22) et celle des opérations de développement (9000€ contre 1100€).

Le BUDGET PREVISIONNEL

J'ai estimé le nombre de licenciés et de compétiteurs en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les chiffres présentés concernant les licences sont en net.

Désormais, en application des nouvelles procédures financières de la FFB, celle-ci collecte les licences des joueurs au niveau des clubs et nous reverse la part comité.

C'est beaucoup plus simple, il n'y a plus de facture à établir ce qui allège considérablement le travail d'Anne et le mien par voie de conséquence.

La redevance sur les T.R (Tournoi de Régularité), mise en place en septembre (0.1€/joueur) va nous apporter environ 13 000€ de recettes supplémentaires.

La part licence du comité qui a été majorée va nous apporter environ 13 600€.

Mais, il faut tenir compte de l'augmentation des compétitions imposée par la FFB (+11.2%) et que nous n'avons pas répercutée. Si le nombre de compétiteurs est stable le déficit de ressources va s'élever à 4 000€. Nous essayons au maximum de maintenir de nombreux lieux de compétitions parfois déficitaires pour le confort des joueurs.

Les frais de personnel sont en augmentation du fait en partie de la présence de Léna.

J'ai provisionné une subvention FFB qui devrait réduire la charge sur son salaire.

Nous avons cette saison approché les grandes écoles et nous avons en projet un « quai des jeunes bridgeurs nantais ».

En conclusion ; une saison en 1/2 teinte avec un résultat de -3400€ obtenu grâce au travail de tous les acteurs du comité.

La trésorerie, relativement stable, prouve que nous avons eu une politique efficace de contrôle des dépenses compte tenu de la situation morose autour de nous tous.

Les hausses qui vous sont demandées, et les ressources générées, vont permettre d'aider les clubs de façon ciblée.

Un grand merci à vous trésoriers, présidents et bénévoles. J'ai toujours eu avec vous des relations de confiance et courtoises. Soyez sûrs que nous sommes conscients du travail parfois ingrat que vous accomplissez chaque jour dans les clubs. Le Comité d'Anjou a besoin de votre dévouement. Merci, Merci. »

Quelques chiffres clés

| EXERCICES | RECETTES (K€) | DEPENSES (K€) | RESULTAT (K€) | LICENCES | TRESORERIE (K€) |
|------------|------------------|------------------|------------------|----------|--------------------|
| 2017/2018 | 385 | 379 | 6 | 4180 | 242 |
| 2018/2019 | 386 | 385 | 1 | 4257 | 250 |
| 2019/2020 | 277 | 279 | -2 | 4367 | 188 |
| 2020/2021 | 186 | 164 | 21 | 2969 | 220 |
| 2021/2022 | 284 | 293 | -9 | 3710 | 199 |
| 2022/2023 | 333 | 336 | -3 | 3717 | 196 |
| 27/10/2023 | - | - | - | 3393 | 216 |

Béatrice Gratton



VI. RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Présentation par Yves Collongues

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale de 2022, nous vous présentons notre opinion sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023.

Nous avons effectué nos contrôles afin d'avoir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. A ce titre, je voudrais rappeler que la comptabilité est enregistrée par le cabinet FIDUCIAL EXPERTISE, cabinet d'expertise comptable qui engage sa responsabilité.

Lors de notre revue réalisée en présence de Béatrice Graton le 25 octobre, nous avons porté notre attention sur les soldes du bilan, en particulier sur les charges à payer, les produits à recevoir, les charges constatées d'avance, les réconciliations bancaires ainsi que sur les provisions.

Au vu des éléments apportés, nous certifions que les comptes de l'exercice 2022/2023 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle tant du résultat de l'exercice écoulé (-3458 euros) que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice (total du bilan : 208687 euros).

Nous n'avons aucune remarque à mentionner.

Nous remercions Béatrice Graton pour la qualité de son travail. »

A Nantes le 25 octobre 2023

Yves Collongues

VII. QUESTIONS DIVERSES DES PRESIDENTS DE CLUB

Aucune question reçue.

VIII. VOTE DES RESOLUTIONS

Le nombre de voix présentes ou représentées est de 154/178 au total.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de la saison 2023-2024 du Président, Jean-Paul Noury, décide d'approuver ce rapport :

Pour : **154/154** **Contre :** **Abstention :** **Nul :**

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023, présenté par Mme Graton, trésorière ainsi qu'après avoir entendu le rapport du vérificateur aux comptes, M. Collongues, décide d'approuver ces rapports :

Pour : **154/154** **Contre :** **Abstention :** **Nul :**

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale propose d'affecter le Résultat déficitaire de l'exercice clos au 30/06/23, au compte « réserve » soit – 3 458€

Pour : **154/154** **Contre :** **Abstention :** **Nul :**

4^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la trésorière, Mme Graton, sur le projet de budget pour l'exercice 2023/2024 décide d'approuver ce budget prévisionnel :

Pour : 154/154 Contre : Abstention : Nul :

5^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, approuve-t-elle pour un an supplémentaire, la reconduction au poste de vérificateur aux comptes de Yves Collongues

Pour : 154/154 Contre : Abstention : Nul

Laurent LIPSZYC prend la parole : il est dit dans le rapport moral qu'il tient à cœur de développer le bridge. Il pense que c'est indissociable de l'enseignement dont il est responsable.

Il rappelle qu'il est très important de répondre au Comité concernant le recensement des cours de bridge dans les clubs et notamment inscrire les enseignants par niveau (diplômés ou non) et le nombre d'élèves par cours.

Dans la rubrique « Cours » du site FFB, il semblerait qu'il soit possible d'inscrire un enseignant même s'il n'a pas le grade officiel.

IX. CRED

Gérard Fleurence, Président CRED, prend la parole

7 affaires depuis mon arrivée il y a 2 ans dont 4 cette année.

Ce ne sont que des 1^{ères} séries qui sont saisies en CRED et pour des comportements inadaptés à la table.

4 affaires dont 1 imposée par la FFB suite à une dénonciation anonyme : audience portant sur une suspicion de tricherie lors de donnes jouées à l'occasion de deux simultanés. Faute de preuves irréfutables et compte tenu des explications acceptées comme plausibles, la personne est relaxée. La CRED a néanmoins décidé d'infliger un avertissement compte tenu d'une attitude désinvolte envers les instances dirigeantes de la FFB et de la CRED. Cette décision CRED n'a pas été suivie par la FFB qui a décidé de poursuivre en CNED et a finalement prononcé une condamnation avec sursis

2^{ème} affaire : Audience portant sur des paroles déplacées d'un joueur envers son partenaire, connivence de ces deux mêmes partenaires lors de comportements habituels et inappropriés à la table (absence de feuille de convention, informations non autorisées et mauvais comportement) et enfin, abandon d'une compétition en plein jeu. La CRED a décidé d'infliger au joueur concerné, l'interdiction de jouer la compétition qu'il a abandonnée, pour la saison à venir. Pour la paire, la CRED a décidé l'interdiction de jouer ensemble pendant 1 an, cette sanction étant assortie en totalité de sursis.

3^{ème} affaire : lors d'un tournoi de ville officiel, un des joueurs d'une paire s'est fait inscrire et a joué avec un partenaire non licencié malgré le refus catégorique du Président du tournoi. Pour cela, ce joueur a utilisé un prête-nom comme partenaire afin de tromper ce même Président. Préméditation clairement établie ainsi que faux et usage de faux. Cette personne a été suspendue de toute compétition fédérale et de tournoi de régularité pendant deux mois.

4^{ème} affaire : audience portant sur des propos injurieux entre adversaire. Les deux mis en cause ont été sanctionnés par un avertissement.

Gérard Fleurence remercie les membres de la CRED pour leur rigueur dans la gestion des dossiers et informe que la FFB, sur demande du Comité, a revu son règlement. Dorénavant, les dossiers pourront être envoyés par mail aux mis en cause et plaignants (en consultation sur Angers uniquement jusqu'à présent).

Il rappelle aux clubs de lui envoyer, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, la liste des membres et Président de leur Chambre des litiges. Une instance qui est obligatoire.

La séance est suspendue à 11h50 en attendant les médaillés et champions prévu pour 12h.

Il est alors proposé de traiter l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Reprise de l'AG à 12h07

X. REMISE DES MEDAILLES

Remerciements et remise des médailles :

Médaille de bronze FFB : Gérard FLEURENCE

Médailles de bronze Comité : Alain GUIOILLIER
et Jean-Noël BRESSOLLETTE

XI. CELEBRATION DES CHAMPIONS

Remise des récompenses pour les résultats des champions de notre Comité :

- **Champions de France Interclub D5 :** Jean POUZET, Sophie BERWITZ, Lamia KHAYAT (présents) et Bertrand COTINET (absent excusé) du Bridge Club de Thouars.

Malheureusement, nous n'avons pu célébrer nos jeunes champions qui se trouvent en ce moment même en compétition à Saint-Cloud :

- Pierre BEDOUET de l'Anger Bridge Club, **champion du monde U31**
- Eulalie BONIN et Ninon BENS du Bridge Atlantique Association, **vice-championnes du monde en U26 Girl**

Bravo à tous ! Un moment chaleureux et plaisant pour tous.

FIN à 12h35

Serge Brevet, secrétaire général



Jean-Paul Noury, Président



Annexe A

COMPETITIONS

SAISON 2023-2024

STATISTIQUES COMPETITIONS

| STATISTIQUES des COMPETITIONS | COMITE D'ANJOU | | | | | | FFB | | | | | |
|----------------------------------|------------------------|------|------|--------------|------|-------|------------------------|-------|------|--------------|------|---|
| | Saison18- Saison 19 | | | Saison 22-23 | | | Saison18- Saison 19 | | | Saison 22-23 | | |
| | 21-22 | BRUT | % | 21-22 | BRUT | % | 21-22 | BRUT | % | 21-22 | BRUT | % |
| Compétitions/4 | 4 | 1130 | 698 | -38% | 826 | 18% | 18536 | 11790 | -36% | 12881 | 9% | |
| Compétitions/4 | 4E | 171 | 131 | -23% | 127 | -3% | 3552 | 2531 | -29% | 2539 | 0% | |
| | H | 479 | 323 | -33% | 355 | 10% | 7054 | 4461 | -37% | 5126 | 15% | |
| | P | 166 | 61 | -63% | 157 | 157% | 2785 | 1344 | -52% | 1724 | 28% | |
| Compétitions/2 | 2 | 2113 | 1217 | -42% | 1823 | 50% | 35741 | 20131 | -44% | 27709 | 38% | |
| Compétitions/2 | 2E | 431 | 298 | -31% | 293 | -2% | 9408 | 6250 | -34% | 6466 | 3% | |
| | H | 1074 | 672 | -37% | 884 | 32% | 16190 | 9784 | -40% | 12003 | 23% | |
| | P | 536 | 208 | -61% | 646 | 211% | 8666 | 3574 | -59% | 8839 | 147% | |
| Compétitions Excellence | E | 602 | 429 | -29% | 420 | -2% | 12960 | 8781 | -32% | 9005 | 3% | |
| Compétitions Honneur | H | 1553 | 995 | -36% | 1239 | 25% | 23244 | 14245 | -39% | 17129 | 20% | |
| Compétitions Promotion | P | 702 | 269 | -62% | 803 | 199% | 11451 | 4918 | -57% | 10563 | 115% | |
| Interclubs | I | 281 | 183 | -35% | 187 | 2% | 4730 | 3310 | -30% | 3416 | 3% | |
| Espérance | ES | 105 | 39 | -63% | 0 | -100% | 1892 | 667 | -65% | 477 | -28% | |

LES CHOIX de la FFB

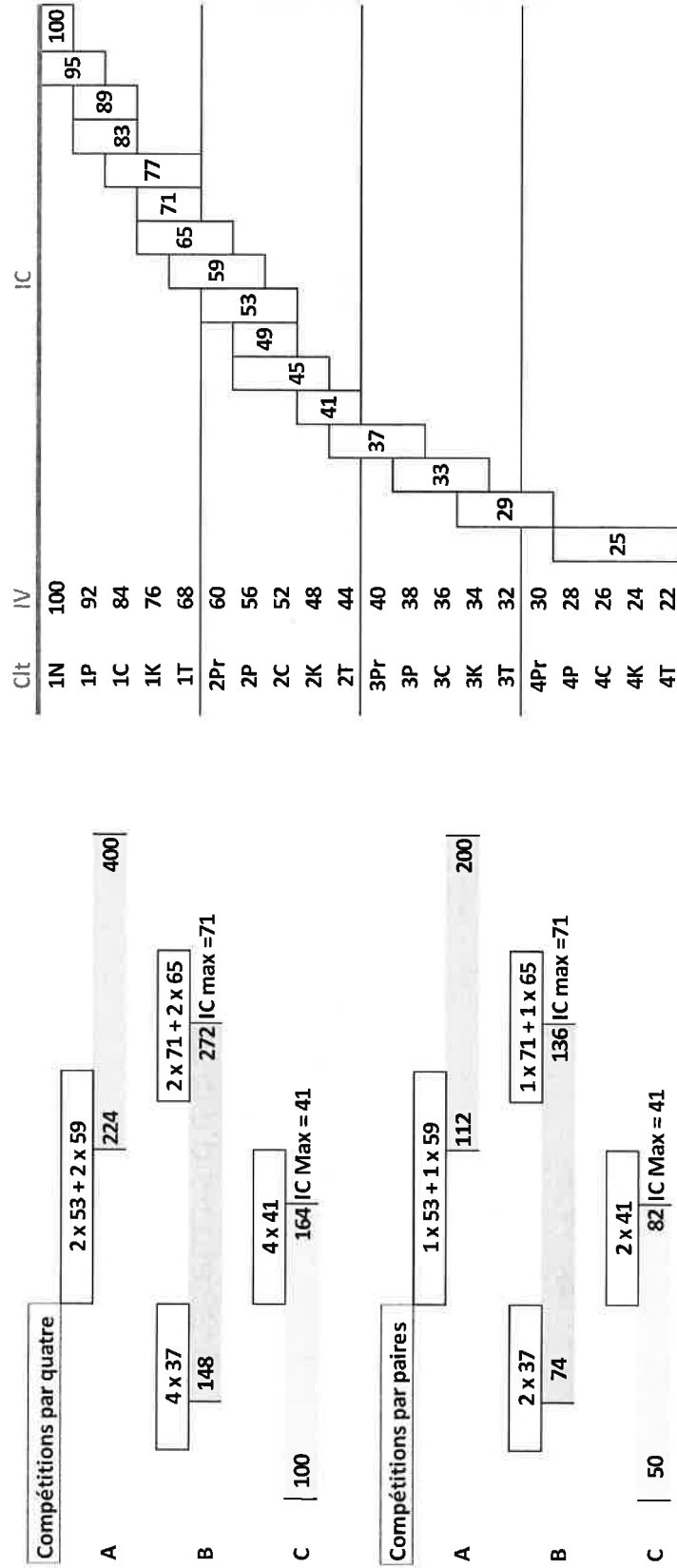
- 3 challenges/2
- 3 challenges/4
- PE doublés pendant les 2 mois en club: principe reconduit
- Participation en fonction des Ic(voir présentation FFB)
 - Le début de saison .Les exemptions.
 - Des retours d'expérience ?

- Souplesse pour les dates des épreuves niveau ligue

Impact sur les compétitions



Les compétitions A/B/C (nouveaux noms à trouver) se substituent à E/H/P.



Cette nouvelle approche des compétitions sera proposée au Conseil Fédéral de mars avec leurs nouveaux noms. Le nouvel environnement IC/Compétitions sera ensuite décliné dans le RNC et dans les outils informatiques. Une présentation du type de celle-ci vous en sera faite début mai.

COMPETITIONS FEDERALES:OPTIONS PRISES AU NIVEAU du COMITE

- Challenges/2: dérogation obtenue pour un centre virtuel RB le même soir que les challenges + le lendemain soir Donnes différentes et nombre de qualifiés au prorata.
- Coupe de France: Gratuité d'1 tour maintenue pour les petites équipes.16 équipes ont profité de cette mesure cette saison.
- Coupe de France : Petit poucet : 2 équipes pour 31000 PE environ
 - Equipe Laborde de Pays Maraichin Iv 178 va jusqu'au tour 7(20000 PE le max)
 - Equipe F Lebatteux Iv de 148 va jusqu'au tour 5 (11000 PE)
- Coupe de France 2024:
 - Participation a augmenter
 - Entrée des équipes par niveau jusqu'au tour 5.

COMPETITIONS de COMITE

- La CDPL devient le TOP 8 (voir présentation spéciale)
- Pas de tournoi du comité-Tournoi de Cholet le jour de l'AG.
- 2 simultanés du comité 1 en après-midi et 1 en soirée
- Trophée Pierre Lebret : Idem cette saison mais soirs variés
- FC Espérance/2 annulée, qualification directe en FN

LE TOP 8

- Formation de l'équipe: 4 paires
- Paire 1: niveau libre; Paire 2 niveau max Honneur; Paires 3 et 4: niveau max promotion. On garde les IV en référence.
- 4 matchs dans le match avec les mêmes donnes → Pédagogie possible
- Remplaçants: grande souplesse.
- Phase préliminaire en poules géographiques: 12 euros/joueur
 - Matchs en club regroupés aux dates retenues en semaine
 - Moments de convivialités sous forme « auberge espagnole »
 - Le club qui reçoit ouvre son bar et vend les boissons.
 - Horaires: A discuter
- Finale du TOP 8 en semaine
- Référent technique : Patrick Rocton
- Organisation: un référent par club. Pas de Magic Contest. Pas d'ordinateur.
- Règlement complet sur le site du comité

Participation compétitions de Comité

- Trophée Pierre Lebret: sur RB 6 Euros/joueur la séance
2023: Sur 3 tours: 63; 68; 56 Moyenne 62 paires moins 12 %
2024: A venir
- Simultanés du Comité: 8 Euros la séance/joueur
2022/2023: 2 simultanés 97 et 78 moyenne 87 paires
2023/2024: Simultané du soir: 95 paires
- Coupe des pays de Loire:
2022/2023 : 46 équipes
- TOP 8:2023/2024: 49 équipes inscrites

TOURNOIS de VILLE

- Effectifs en baisse
- 2022-2023: 6 tournois annulés faute de participation suffisante
- Organiser une réunion sur le sujet
 - Format, dates et jour dans la semaine,
 - Montant participation/lots/lots par série
 - Regroupement de clubs
 -

Présentation des comptes Saison 2022-23

Assemblée Générale du 28/10/23

Compte de résultats au 30/06/23

avec détail des charges

| CHARGES | 30/06/23 | 30/06/22 | 30/06/19 | Budget 2024 |
|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Fédéral | 67 707 | 56 100 | 61 881 | 0 |
| Licences FFB | 65 507 | 53 955 | 58 373 | 0 |
| Redevances Clubs | 2 200 | 2 145 | 2 150 | 0 |
| Licences cadets, juniors | 0 | 0 | 1 358 | 0 |
| Compétitions | 176 783 | 156 515 | 214 505 | 197 200 |
| Epreuves/2 | 36 170 | 28 720 | 42 858 | 40 200 |
| Epreuves/4 | 26 310 | 23 611 | 60 172 | 29 800 |
| Interclubs | 30 730 | 23 649 | 23 092 | 30 000 |
| Coupes PL + CDF | 5 219 | 3 726 | | 6 000 |
| Indemnités clubs/loc salles | 26 870 | 31 310 | 30 181 | 35 000 |
| Arbitrages + duplis | 48 057 | 43 183 | 52 633 | 52 000 |
| Récompenses | 2 923 | 2 316 | 4 664 | 3 000 |
| Simultané | 504 | | 905 | 1 200 |
| Gestion administrative | 90 848 | 76 436 | 93 615 | |
| Fournitures bureau bridge | 6 837 | 5 748 | 5 718 | 6 800 |
| Scolaires Grandes Ecoles | 5 873 | 2 196 | 5 208 | 8 500 |
| Locations Crédit bail | 9 176 | 8 812 | 4 907 | 9 300 |
| Stages | 2 359 | 1 285 | 6 564 | 2 800 |
| Honoraires | 3 694 | 3 548 | 3 530 | 1 700 |
| Réceptions, déplacements | 9 246 | 9 550 | 12 293 | 11 000 |
| Développement | 9 017 | 1 074 | 7 762 | 10 000 |
| Divers (tel, poste ...) | 1 440 | 715 | 2 900 | 1 500 |
| Salaires + charges | 43 206 | 43 508 | 44 733 | 56 662 |
| Dotations amort prov | 1 023 | 4 119 | 15 201 | 850 |
| TOTAL CHARGES | 336 361 | 293 170 | 385 202 | 306 312 |
| Total Balance recettes | 332 903 | 283 746 | 385 837 | |
| Résultat d'exploitation | -3 458 | -9 424 | 635 | 838 |

Compte de résultat au 30/06/23

avec détail des recettes

| RECETTES | 30/06/23 | 30/06/22 | 30/06/19 | Budget 2024 |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Fédéral | 102 935 | 90 519 | 98 170 | 62 300 |
| Licences adultes | 9 900 | 7 533 | 9 000 | 5 075 |
| Licences séniors | 90 780 | 80 676 | 88 880 | 44 225 |
| Licences kdets jun scol | | 0 | 290 | 0 |
| Redevances clubs | 2 255 | 2 310 | 2 150 | 0 |
| Redevances Tournois Reg | | | | 13 000 |
| Compétitions | 223 473 | 188 336 | 269 610 | 226 500 |
| Epreuves/2 | 108 948 | 89 360 | 116 643 | 105 000 |
| Epreuves/4 | 72 483 | 59 902 | 152 967 | 75 000 |
| Interclubs | 26 423 | 28 316 | | 30 000 |
| Coupes PL + CDF | 9 901 | 4 104 | | 10 500 |
| Real B + BBO | 5 718 | 6 654 | | 6 000 |
| Divers | 6 495 | 4 891 | 18 057 | 18 350 |
| Ventes plexis/march | | 304 | 1 884 | 0 |
| Subventions FFB | | 638 | 292 | 12 000 |
| Subv. d'exploitations | | | | |
| Produits financiers | 1 200 | 501 | 517 | 800 |
| Produits exeptionnnels | | | 2 473 | |
| Libéralités | 2 719 | 2 108 | 533 | 2 000 |
| Reprise/prov | | | 0 | |
| Transferts, remb | | | | |
| Simultané | 1 400 | | 1 236 | 1 400 |
| Stages | | 1 340 | 6 100 | 850 |
| Tournoi Comité | | | 3 040 | |
| Challenge Anjou | 1 176 | | 1 982 | 1 300 |
| TOTAL RECETTES | 332 903 | 283 746 | 385 837 | 307 150 |

Bilan au 30/06/23

| ACTIF | | | PASSIF | | |
|-----------------------------|----------|----------|----------------------|----------|----------|
| | 30/06/23 | 30/06/22 | | 30/06/23 | 30/06/22 |
| | Net | Net | | Net | Net |
| Agencements install | 0 | 0 | Réserves | 165 531 | 174 955 |
| Matériel Bureau | 1 030 | 1 656 | Prov / Reprise clubs | 16 989 | 16 989 |
| Matériel Informatique | 166 | 563 | Autres provisions | 9 497 | 11 215 |
| Mobilier | 0 | 0 | | | |
| | | | | | |
| Créances clubs | 214 | 617 | | | |
| Pdts à recevoir | 8 077 | 11 636 | Charges à payer | 12 945 | 15 375 |
| Charges constatées d'avance | 3 020 | 2 804 | Dettes sociales | 7 183 | 7 053 |

| Trésorerie | | |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Caisse | 434 | 407 |
| CIC Cpte courant | 14 891 | 8 820 |
| Livret A | 76 664 | 76 587 |
| Livret sup | 104 191 | 113 073 |
| TOTAL Disponibilités | 196 180 | 198 887 |

| | | | | | |
|--------------------|----------------|----------------|---------------------|----------------|----------------|
| TOTAL ACTIF | 208 687 | 216 163 | TOTAL PASSIF | 212 145 | 225 587 |
| Résultat Perte | 3 458 | 9 424 | | | |
| TOTAL | 212 145 | 225 587 | | | |